

ANNEXE No 2

- Q. Vous savez quelle en serait la conséquence?—R. Assurément.
 Q. Ce serait avoir pris de l'argent au trésor public?—R. Oui.
 Q. Et vous seriez coupable d'un crime?—R. Certainement.
 Q. Est-ce la première fois qu'on vous signale ces prétendues deux paiements?
 —R. Oui.

Q. Je demanderai à M. Rochester de revenir à la prochaine séance, et je demanderai à l'Auditeur général et à mon sous-ministre d'apporter tous papiers relatifs à cette affaire. S'il y a eu deux paiements de faits, il nous faut savoir comment cette chose est arrivée et a pu être approuvée par l'auditeur général et mon département.

Par M. Clancy:

- Q. Ce livre a été défiguré, n'est-il pas vrai? (il montre au témoin le grand-livre)—
 R. Oui.
 Q. Qui a fait cela?—R. L'un de ses commis là-bas a renversé une bouteille d'encre.
 Q. Vous en êtes certain?—R. Certain.
 Q. Vous êtes-vous en quelque occasion, au cours de ce dernier mois, enfermé avec le ministre des Travaux publics et M. Charleson pour parcourir aucun de ces livres?
 —R. Non, monsieur.
 Q. En nul endroit?—R. Non, monsieur.
 Q. Vous en êtes certain—R. Très certain.

Par M. Tarte:

Q. M. Rochester, avez-vous—cette question est la plus impertinente que j'aie jamais entendue, parce qu'elle signifie que j'aurais contribué à défigurer un livre.
 Le témoin se retire.

M. HAYTER est rappelé et examiné de nouveau:—

Par M. Haggart:

Q. M. Hayter, vous avez dit, en examinant les comptes de 1901, qu'il se trouvait crédité un montant de \$613?—R. Mon impression était erronée. On n'entre pas les salaires dans ce livre.
 Le témoin se retire.

M. ROCHESTER est rappelé et examiné de nouveau:—

Par M. Haggart:

Q. Maintenant, M. Rochester, avant que vous partiez, à l'emploi de qui aviez-vous été durant les deux années qui ont précédé votre voyage au Yukon?—R. A l'emploi de la Compagnie Rathbun.
 Q. Quel salaire aviez-vous?—R. \$1,700 par année.

Par M. Tarte:

Q. Où travailliez-vous?—R. A la Compagnie Rathbun.
 Q. Un traitement de \$200 par mois est-il extraordinaire au Yukon?—R. Non, monsieur.
 Q. Est-il à votre connaissance que les femmes de journée gagnent \$150 par mois?
 —R. Oui, et même \$160.
 Le témoin se retire.

L'AUDITEUR GÉNÉRAL.—M. Hayter me dit, comme je le supposais, qu'il ne peut en un jour se mettre en état de répondre à cette question.

M. HAGGART.—Il n'y a aucune preuve dans le rapport de l'auditeur général établissant qu'on a débité de nouveau M. Rochester de cette somme de \$613.